REGROUPEMENT DES CUISINES COLLECTIVES DU QUÉBEC

Mémoire

concernant le projet de création d'un Conseil des politiques alimentaires pour l'agglomération de Montréal

5 octobre 2015

Table des matières

1. Le mouvement des cuisines collectives, le RCCQ et le RCCM 3

2. De la ruralité à l'urbanité 4

a. Population rurale vs urbaine dans le temps (1900 à 2000) 4

b. Changement des structures sociales 4

c. Le rapport à l'alimentation et l'autonomie alimentaire 5

d. Des phénomènes macroéconomiques hors du contrôle des villes 7

3. Principaux enjeux et tendances des systèmes alimentaires occidentaux 8

a. Offre alimentaire en rapide et profond changement, vers l'hyper-transformation 8

b. Faim et insécurité alimentaire en quelques chiffres 11

c. Accès physique et économique aux aliments. Quelques cas. 12

d. Incompressibilité de certaines dépenses face à l'alimentation 13

e. Des politiques publiques surtout économiques. Pas besoin d'un MAPAQ Montréalais 14

4. Quelques particularités de Montréal 15

a. Milieu communautaire et réflexe de concertations bien développées 15

b. Climat froid; limites et défis 16

c. Vaste et importante réaction citoyenne, multiplication des solutions 16

5. La réponse du RCCQ aux questions posées par la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise 17

b. Notre point de vue sur le **rôle** 17

c. Notre point de vue sur les **enjeux** (voir section 3). 18

d. Notre point de vue sur le **modèle de fonctionnement**. 18

e. Notre point de vue sur **l'instance de rattachement** 19

f. Notre point de vue sur les **ressources requises** 19

g. Notre **contribution** (RCCQ) 19

Conclusion 19

1. Le mouvement des cuisines collectives, le RCCQ et le RCCM

Le Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ) regroupe plus de 1100 groupes de cuisines collectives opérant sur l'ensemble du territoire québécois. Le mouvement québécois démarre en 1982 dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, grâce à l'impulsion des sœurs Ouellette qui décident d'acheter et cuisiner ensemble, parfois avec une voisine, des repas qu'elles rapportent à leur famille.

Depuis sa fondation, il y a cette année 25 ans, le RCCQ fait la promotion des cuisines collectives et de l'autonomie alimentaire. Depuis quelques années, elles se développent ailleurs dans le monde. Nous pensons que le RCCQ y est pour quelque chose. Sa mission est de favoriser l'émergence, la consolidation et la concertation des cuisines collectives sur l'ensemble du territoire du Québec dans une optique de développement de l'autonomie alimentaire des personnes, familles et communautés.

À Montréal, les premières rencontres entre les cuisines collectives de différents quartiers ont eu lieu en 1988 et 1989. C'est d'ailleurs durant ces rencontres que l'idée de se doter d'un regroupement provincial pour les cuisines collectives s'est manifestée. De 1994 à 2008, le RCCQ appelle ses membres à l'action et soutient leurs démarches. De 2010 à 2014, les cuisines collectives de Montréal se rencontrent de façon plus soutenue et se munissent d'une structure informelle nommée Réseau des cuisines collectives de Montréal (RCCM). Aux fins de ce mémoire et éventuellement de sa présentation en commission, c'est le RCCQ qui assurera la représentation, tout en tenant compte des enjeux soulevés par des membres du RCCM.

Les objectifs du réseau sont de favoriser le partenariat et la concertation des cuisines collectives de Montréal, de proposer des moments de rencontre pour répondre aux besoins d'entraide et d'échange des groupes, de faciliter le partage d'information et de ressources entre les groupes et de représenter les intérêts de l'ensemble de ses membres aux diverses instances pertinentes de son territoire.

Ensemble, le mouvement des cuisines collectives prépare annuellement plus d'un million de repas (des portions, dans notre vocabulaire), par la mise en œuvre des 4 étapes propres à la formule que sont la planification, les achats, la préparation et l'évaluation. En cela, le mouvement est à sa face même une réelle prise en charge populaire de l'alimentation, qui préserve et enrichie les savoirs, savoir-faire et savoir-être citoyens en alimentation. Les cuisines collectives sont un mouvement d'éducation et d'émancipation populaires.

Chaque jour, 24 millions de repas se prennent au Québec, probablement plus encore, vu le changement de nos habitudes alimentaires. Heureusement, ces repas se prennent et sont préparés encore beaucoup à la maison. Mais aussi chaque jour, de plus en plus de personnes n'arrivent pas à se nourrir décemment.

C'est donc au sujet de ces deux principaux enjeux (saine alimentation et sécurité alimentaire pour tous), que le RCCQ souhaite que le projet de Conseil réponde, à travers la lorgnette de l'autonomie alimentaire.

Il s'agit ici d'un court avis centré sur la réponse aux questions identifiées par la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise (CDSDM) dans son document de consultation (Analyse de l'opportunité de se doter d'un conseil des politiques alimentaires (CPA)).

2. De la ruralité à l'urbanité

a. Population rurale vs urbaine dans le temps (1900 à 2000)

Il y a à peine 30 ou 40 ans, à peu près tous les Québécois étaient en lien direct avec le monde rural, par un cousin, une tante, un frère, une grand-mère, bref par un lien familial proche. En 1900, le Québec comptait 200 000 exploitations agricoles et les familles y étaient nombreuses. Les premières politiques publiques traitant de la question agroalimentaire, au sens large, étaient consacrées au soutien des fermes, par exemple la création des premiers programmes d'assurance agricole ou les premiers mécanismes d'aide à la mise en marché. Mais les politiques publiques agricoles de l'époque sont d'une certaine façon aussi des politiques alimentaires, vu la grande proportion de la démographie agricole et rurale. Aujourd'hui, une politique agricole ne vise que 0,5% de la population, directement du moins.

> *En juillet 2009, le Québec comptait 10 municipalités ayant plus de 100 000 habitants (Institut de la statistique du Québec). En 1851, plus de 84 % de la population du Québec vivait en zone rurale, contre 15 % dans les villes. En 2006, cette proportion était inversée: 80 % de la population habitait dans les villes, 20 % dans les campagnes[1].*

L'organisme *Solidarité Rurale* a largement documenté cette question au cours des dernières années, rappelant notamment qu'il ne fallait pas confondre la population agricole de la population rurale.

> *En 2006, la population rurale représente **26,2% de la population totale du Québec** (7,4 millions d'habitants) et occupe près de **90 % du territoire habité[2]**. En 1851, 84% de la pop. vivait en milieu rural contre 15% en milieu urbain. En 2011, c'est 19% qui vivent en milieu rural contre 81% en milieu urbain[3].*

b. Changement des structures sociales

Au début du siècle dernier, la famille structure l'organisation agricole et l'organisation sociale. Cette organisation sociale est aussi et par définition liée à la question de l'alimentation, dont elle assure la production. Les fermes sont des familles où elles se nourrissent. Elles sont opérées par des familles, au surplus nombreuses. Les générations terriennes qui se succèdent engendrent un appétit pour l'établissement de nouvelles fermes toujours plus éloignées du «vieux bien», ces terres ancestrales à la source des familles terriennes du Québec. Cette démographie en forte augmentation profite parallèlement aux villes où l'industrialisation s'opère. Rapidement, la ferme doit s'insérer dans l'économie de marché dans le but de nourrir la ville.

[1] http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/Quebec-2demo.htm
[2] http://www.ruralite.qc.ca/fr/Ruralite/Territoire-et-demographie
[3] http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/demo62f-fra.htm

> *… En conséquence, les paysans-artisans spécialisent de plus en plus leur production dans l'intention d'en faire une industrie marchande. Les terroirs saturés voient ainsi se développer un capitalisme agraire. La population active au Québec n'a cessé d'augmenter. Alors qu'elle était de 18,1% en 1901, elle est passée à 48,8% en 1941[4]. Lorsque les campagnes se développent à un point tel que les sols fertiles sont tous occupés, les villes et les villages prennent alors de l'ampleur en accueillant les non-établis.*

À partir de cet effritement de la fonction économique de la famille centrée sur l'autoapprovisionnement, son rôle s'ouvre petit à petit vers d'autres fonctions, comme celle d'assurer la socialisation ou l'instruction de l'enfant et l'alimentation des villes. Les fermes d'aujourd'hui sont aussi de plus en plus des employeurs de main d'œuvre externe, les membres des familles terriennes jouant un rôle de gestion de plus en plus important.

Comme elles sont aussi très spécialisées pour assurer leur compétitivité dans un marché toujours plus ouvert, les familles et les enfants qui y grandissent ne s'en approvisionnent plus en aliments. C'est le marché qui assure dorénavant cette fonction.

De 1900 à 2012, le taux de natalité au Québec est passé de 39,5 naissances par 1000 habitants à 10,9 naissances par 1000 habitants[5]. La famille est donc en profond changement. Elle n'est plus depuis longtemps le lieu principal de l'organisation du travail. Les femmes sont aussi maintenant sur le marché du travail depuis plusieurs années. On sait qu'historiquement, c'est essentiellement elles qui ont assuré la préparation des repas.

c. Le rapport à l'alimentation et l'autonomie alimentaire

Avec ces changements importants dans ce qui a été depuis des siècles l'unité de base de la structure sociale (la famille) et la marchandisation de l'alimentation, le rapport à l'alimentation est également en profond changement. Entre 1985 et 2001, Statistique Canada nous indique que de tous les types d'aliments vendus généralement dans le réseau traditionnel de l'alimentation au détail, c'est la catégorie des aliments précuits et préparés qui a connu de très loin la plus forte augmentation des ventes. Les dîners précuits ont connu une augmentation de 470% et les autres aliments précuits (ex. : Quiches, pizza, Croquettes de poulet, etc.) de 700% des ventes en 15 ans[6]. Cette tendance fait écho à une réalité socio-économique montante à savoir le manque de temps pour les ménages dont les deux adultes sont au travail. Et le temps passé à la préparation des repas diminue d'autant. Les Français, qui ne sont pas connus pour négliger la qualité de leur alimentation, consacrent en moyenne 13 minutes par jour de moins à la préparation de leur repas de semaine, entre 1988 et 2007 et 40% moins de temps pour leurs dîners de fin de semaine. Cette tendance est également signalée au Québec selon les données de Statistiques Québec (de 1986 à 1998)[7].

[4] http://www.fss.ulaval.ca/cms_recherche/upload/aspectssociologiques/fichiers/dupont2004.pdf
[5] http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2014.pdf

[6] Hitayezu, 2003. Le consommateur québécois et ses dépenses alimentaires. Bio clips, vol. 6, no. 2. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation du Québec;
[7] http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/Emploi_temps_loisir/trav_domestiq/tableau24.htm

«Seul un quart des familles canadiennes consomment maintenant des repas entièrement faits à la maison tous les jours, comparé à la moitié des familles en 1992 (Muhtadie, 2003). La dépendance des ménages envers les aliments transformés ou préparés en magasin est donc une tendance grandissante.

Selon une étude qualitative de consommation réalisée par Santé Canada, le manque de temps est l'obstacle à une alimentation saine le plus souvent cité (Santé Canada 2003a, p. 5). Quand on manque de temps, on mange plus d'aliments tout préparés ou de commodité, on achète des plats-minute ou à emporter, ou on saute même des repas (Santé Canada 2003a, p. 5). D'après une étude réalisée dernièrement aux États-Unis, tous les jours, un enfant sur trois mange un repas-minute (Picard, 2004). Par conséquent, ces repas constituent maintenant jusqu'à 38 % de l'apport calorique d'un enfant, comparé à moins de 2 % en 1970 (Picard, 2004). Au Canada, en 2001, 7 % des dépenses alimentaires du ménage moyen allaient à des achats dans des restaurants-minute pendant un déplacement local (Statistique Canada, 2003a), alors que l'on parlait de 5,5 % en 1982. Pour les couples avec enfants et les parents seuls, la proportion en 2001 était légèrement supérieure, soit 7,5 % et 8,7 %, respectivement. Cette dépendance croissante à l'égard des aliments-minute ou de commodité, dont les portions sont souvent trop grandes et qui sont déséquilibrée sur le plan nutritif (CHEO, 2002), contribue peut-être à l'obésité infantile. De 1981 à 1996, le taux d'obésité au Canada a presque triplé chez les garçons de 7 à 13 ans (de 5,0 % à 13,5 %) et plus que doublé chez les filles (de 5,0 % à 11,8 %) (CBC News Online, 2000)»[8].

L'Institut national de Santé publique du Québec suit cette question avec intérêt et publie des avis à cet égard. Voici l'extrait d'un rapport publié en mars 2005.

« Ce manque de temps serait attribuable notamment au travail et les Canadiens interrogés ont mentionné manquer d'énergie pour préparer un repas sain lorsqu'ils rentrent du travail (Santé Canada, 2003a). Quatre responsables de la planification alimentaire sur dix ont déclaré qu'ils planifieraient des repas plus sains s'ils avaient davantage de temps ou d'énergie. (Santé Canada, 2003b). Ainsi, la rapidité et la facilité sont des facteurs déterminants dans les choix alimentaires. Les consommateurs développent donc différentes stratégies pour tenter de concilier le travail et l'alimentation de leur famille. Certains des moyens utilisés démontrent la créativité et la grande capacité d'organisation des familles alors que d'autres se révèlent être des choix coûteux et questionnent notamment les effets sur la santé de la fréquentation des restaurants et l'achat d'aliments congelés. Une enquête réalisée en 2002 indique que près d'un Canadien sur deux a réchauffé un repas congelé durant les sept derniers jours. De plus, 37 % des Canadiens disent avoir mangé au moins une fois au restaurant et 33 % ont commandé ou acheté de la nourriture déjà préparée durant les sept derniers jours (Ipsos-Reid, 2002)[9]».

Le «photoreporter» Peter Menzel, ayant parcouru plus de 24 pays à travers le monde pour mieux comprendre de quoi l'alimentation des peuples est faite, démontre assez clairement comment

[8] http://www.ic.gc.ca/eic/site/oca-bc.nsf/fra/ca02117.html#a95

[9] https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/375-ConciliationTravail-Famille.pdf

l'alimentation occidentale est liée à l'urbanité. En 2011, il publie un ouvrage intitulé What the World Eats où chaque famille expose sur sa table les aliments qu'elle consommera pendant la semaine. Si des fruits, des légumes et souvent des pièces de viandes ou de poisson s'y trouvent toujours, les aliments préparés aussi sont omniprésents, sauf dans le cas de familles qui apparemment habitent la campagne dans des pays dits en développement (ex. Pérou, Chad).

d. Des phénomènes macroéconomiques hors du contrôle des villes

L'ex-rapporteur spécial du droit à l'alimentation M. Olivier De Schutter (2008-2014) a parcouru le monde pendant 6 ans pour rendre compte de l'insécurité alimentaire dans le monde. En plus de ses missions dans plusieurs pays du monde, il n'a pas manqué une occasion de questionner la contribution de diverses instances internationales à la faim dans le monde. L'une de ses premières missions a été réalisée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2007. C'est là qu'il a pu conclure que les accords commerciaux internationaux, en ouvrant les frontières et en exposant les paysans du monde à une concurrence intrinsèquement inégale, participaient autant au problème qu'à la solution. Entre un paysan Africain cultivant la terre à la pioche et celui du Brésil qui consacre le plus clair de son temps aux transactions boursières sur les stocks de céréales, l'écart de rendement (exprimé en kilo de production par heure travaillée) peut atteindre un rapport de 1 à 2000.

Au cours des 40 dernières années, à la faveur de ces marchés toujours plus ouverts, seuls les productions mécanisées les plus efficaces en termes économiques ont pu tirer leur épingle du jeu. Ce qui n'a pas empêché qu'il y ait un excédent de la production sur la consommation à l'échelle planétaire. Ces années ont été le théâtre de la mise en œuvre de la révolution verte, fastes années de la productivité agricole et des marchés baissiers (prix baissiers). Il s'en est suivi un vaste désinvestissement dans l'agriculture jusqu'à la crise alimentaire de 2008. Et aussi, une rupture de plus en plus apparente entre l'agriculture réelle et celle que les populations urbaines s'en sont faite ou en ont eue jusqu'à présent. Au Québec, les documentaires militants se multiplient, lancés par BACON d'Hugo Latulipe.

La confiance des citoyens face à l'agriculture et aux pratiques agricoles intensives est mise à rude épreuve au début des années 2000. C'est aussi la raison pour laquelle, selon plusieurs, ces années sont le théâtre de l'émergence, en ville, de nombreuses solutions citoyennes de reprise en charge de leur alimentation, par des modes d'approvisionnement direct fondés sur l'agriculture biologique (ex. Paniers d'Équiterre).

À ce moment convergent différents phénomènes rendant l'équilibre entre l'offre et la demande plus que précaire et la flambée des prix des denrées de base comme les céréales. La croissance économique de l'Asie entraine un engouement pour la consommation de la viande dont l'élevage repose sur la production de céréales. Les Américains et les Brésiliens subventionnent à leur tour depuis quelques années l'utilisation du maïs pour produire des combustibles et finalement, de grandes compagnies financières investissent et spéculent sur les denrées agricoles et sur les terres agricoles.

Tous ces phénomènes posent la question de responsabilités qui échappent aux gouvernements municipaux. Mais ils n'en ont pas moins d'effet sur l'alimentation des villes, comme les accords économiques aussi, négociés par les gouvernements nationaux. Faut-il le rappeler, les grandes villes sont dorénavant les territoires où la grande majorité des citoyens occidentaux habitent et s'alimentent.

C'est pourquoi il importe que la Ville de Montréal, à la manière d'autres grandes villes, se permette d'interpeler les autres paliers de gouvernement en ce qui a trait à la question alimentaire. À cet égard, un Conseil des politiques alimentaires pourrait jouer un rôle de positionnement pour l'agglomération.

3. Principaux enjeux et tendances des systèmes alimentaires occidentaux

a. Offre alimentaire en rapide et profond changement, vers l'hypertransformation

La question de la saine alimentation est prioritaire pour toute la société québécoise qui hérite globalement d'une faible «littératie culinaire» et qui grandit dans un contexte d'offre alimentaire débridée. On trouve en effet plus de 35 000 produits alimentaires différents dans les supermarchés par où s'approvisionnent le plus largement les citoyens.

La PRINCIPALE TENDANCE MONDIALE EN ALIMENTATION EST LE REMPLACEMENT RAPIDE ET CONSTANT DE L'ALIMENTATION BASÉE SUR DES ALIMENTS CUISINÉS À LA MAISON À UNE ALIMENTATION BASÉE SUR DES ALIMENTS HYPERTRANSFORMÉS ET ACHETÉS DU COMMERCE, QUI PEUVENT SE MANGER PARTOUT ET EN TOUT TEMPS, disent des spécialistes mondialement connus de santé publique, comme Dr Enrique Jacoby de PAHO et Dr Carlos Monteiro de l'université de Sao Paolo.

L'image suivante est tirée d'une présentation du professeur Carlos Monteiro, prononcée en février 2014 à l'Université de Montréal à l'occasion du 10e anniversaire du programme de recherche et d'enseignement TRANSNUT (de l'U.de M.) un groupe associé à l'Organisation mondiale de la santé.

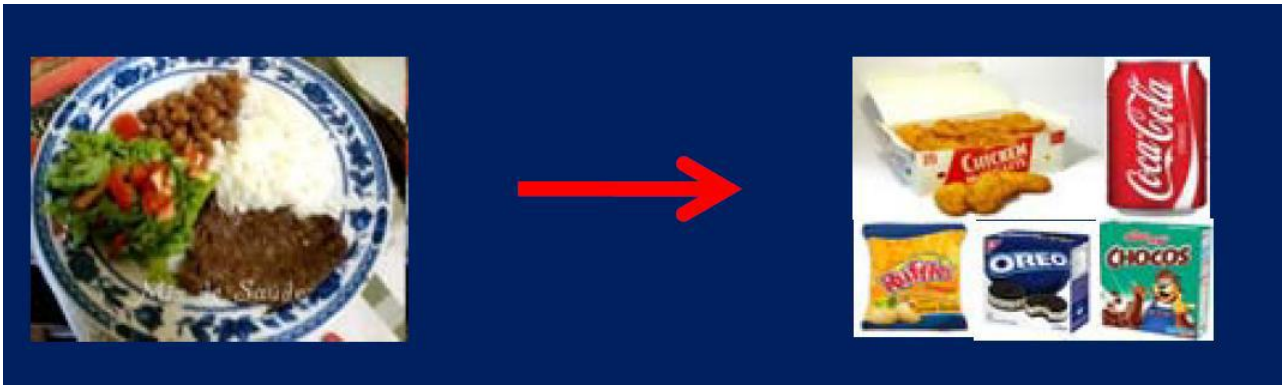

Ces grands experts en santé publique s'entendent pour dire que l'approche des guides alimentaires (dire aux citoyens **quoi manger**) n'a pas donné de résultat probant. Que si nous devions continuer à réviser et diffuser ces guides (relève du fédéral / défi d'une gouvernance partagée), il faudrait les simplifier et s'adresser davantage à la culture culinaire et au **COMMENT MANGER** (l'importance de cuisiner des aliments de base), plutôt que celle des valeurs nutritives des aliments eux-mêmes, au **QUOI MANGER**[10].

La Direction de la santé publique, dans un rapport de recherche mettant en lien la santé publique et les politiques agroalimentaires, nous rappelle que 56% des Canadiens sont en surcharge pondérale. En santé publique, on pointe du doigt l'«offre alimentaire», pas les choix individuels[11].

Cette idée de développer **une plus grande autonomie alimentaire dans la cité** est riche car elle porte un mode de «résistance heureuse», celle exercée dans le plaisir d'apprêter les repas avec des aliments de base.

Dans un marché ouvert et mondial, de plus en plus dérégulé, les denrées agricoles à faible coût de production, comme les céréales, le sucre et l'huile de palme, entrent davantage dans la composition des aliments transformés

C'est aussi ce qu'est venu défendre l'analyste en politique alimentaire, Mme Corinna Hawks aux 13e Journées annuelles de Santé publique (2009) à Montréal, dont les propos ont été rapportés dans l'hebdomadaire agricole La Terre de Chez Nous. Voir image à la page suivante.

[10] http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201509/20/01-4902301-guide-alimentaire-eloge-du-modele-bresilien.php
[11] INSPQ, Politiques publiques et santé. Influence des politiques agroalimentaires. C. Gervais 2011. p.2

JOURNÉES ANNUELLES DE LA SANTÉ PUBLIQUE

La mondialisation mine la santé des consommateurs

ALAIN DUHAMEL

COLLABORATION SPÉCIALE

MONTRÉAL - Corinna Hawkes, analyste consultante en politiques alimentaires, appelle à la mobilisation les autorités en santé publique au sujet des répercussions de la mondialisation de l'alimentation.

« Ne traitez pas la mondialisation en alimentation comme un phénomène éloigné de vous, c'est déjà la réalité quotidienne de vos consommateurs », a-t-elle affirmé à un auditoire réuni à Montréal à l'occasion des 13es Journées annuelles de la santé publique.

Sujet britannique vivant au Brésil, Mme Hawkes a acquis une notoriété mondiale pour ses travaux portant sur les répercussions de la libéralisation du commerce et les habitudes alimentaires effectués pour le compte, entre autres, de l'Organisation des Nations unies.

Les accords internationaux de libre-échange du commerce agissent comme un accélérant sur la transformation de la culture alimentaire des sociétés. En abattant les barrières tarifaires, les marchés locaux s'ouvrent non seulement aux produits étrangers, mais aussi aux puissances commerciales de la production, de la transformation et de la distribution alimentaires.

Ainsi, huit ans après l'Accord de libre-échange de l'Amérique du Nord de 1994, les exportations américaines de produits alimentaires transformés avaient progressé de 102 % au Canada pour atteindre les 5,8 milliards de dollars (US) et de 95 % au Mexique à 1,8 milliard en 2002.

Entre 1993 et 2003, la valeur des importations canadiennes d'aliments à grignoter avaient doublé, passant de 79,8 M$ à 183,4 M$; 83 % des importations de grignotines proviennent des États-Unis.

Les mutations dans le commerce international des denrées se répercutent dans l'offre alimentaire et suscitent des changements dans les habitudes d'achat et dans la demande alimentaire. Tous ces changements dans la nutrition humaine ne sont pas sans rapport avec la progression de l'obésité et des maladies chroniques en Amérique du Nord. Mme Hawkes a aussi observé le même phénomène dans les pays de l'Amérique centrale, qui ont eux aussi des accords de libre-échange avec les États-Unis.

Archives LCN

Huit ans après l'Accord de libre-échange de l'Amérique du Nord de 1994, les exportations américaines de produits alimentaires transformés avaient progressé de 102 % au Canada pour atteindre les 5,8 milliards de dollars (US).

En abattant les barrières tarifaires, les marchés locaux s'ouvrent non seulement aux produits étrangers mais aussi aux puissances commerciales de la production, de la transformation et de la distribution alimentaires.

« La mondialisation de l'alimentation a changé l'accessibilité des produits et leur disponibilité dans les marchés d'alimentation; elle a transformé tout l'environnement alimentaire dans lequel nous vivons et de manière à nous inciter à consommer toujours plus. »

Les autorités nationales en santé publique dans le monde ne peuvent ignorer plus longtemps le phénomène et se contenter de promouvoir les bons aliments. « Les agences auraient intérêt à approfondir le phénomène dans leur milieu et à tisser entre elles de solides alliances. »

L'achat local doit devenir plus concurrentiel

Les circuits courts de distribution et l'achat local qui captent une modeste portion du marché de la consommation alimentaire peuvent-ils agir en contre-tendance?

Alain Duhamel

Corinna Hawkes, analyste consultante en politiques alimentaires

« Ils devront rehausser leur capacité concurrentielle, dit Mme Hawkes. On a trop souvent tendance à les percevoir comme une mode. Ils sont beaucoup plus que cela, ils sont aussi des compétiteurs de la grande distribution et il faut les percevoir comme tels. »

Le défi de la saine alimentation pour tous pose plusieurs questions sous-jacentes telles :

i. des revenus trop faibles pour se payer des fruits et légumes (source de santé). Enjeu identifié comme la première cause de l'insécurité alimentaire.
ii. la non-régulation du prix des aliments de base comme les fruits et légumes, dont le niveau ne cesse d'augmenter et qui devrait continuer à augmenter plus vite que d'autres produits, parce que leur production est soumise aux aléas climatiques toujours plus fluctuants. On trouve 35 000 produits différents dans les supermarchés. Il ne s'agit pas d'intervenir sur le prix des biscuits, fussent-ils à l'érable… mais sur des aliments de base (50 arriveraient sûrement à nous alimenter très décemment). La régulation du prix AU DÉTAIL d'une sélection d'aliments de base pourrait être un prolongement légitime du travail de la Régie des marchés agricoles du Québec qui s'est limité historiquement à intervenir sur le prix à la ferme.
iii. La non ou faible régulation du **zonage alimentaire**[12] à proximité des écoles secondaires au Québec (tout récemment, une poursuite de Pizza Pizza contre la ville de Brossard pour l'empêcher de limiter la venue de commerces de restauration rapide près des écoles de son territoire). Absence de politique-cadre en ce sens au Québec.
iv. La non ou la faible régulation de l'offre alimentaire en termes de zonage, dans les quartiers des villes du Québec, d'où de nombreux «**déserts alimentaires**». L'absence de cadre ou de politique Pan québécoise à cet effet. Et la réponse plus que douteuse de certaines Directions de santé publique régionale (DSP), qui s'inspirent depuis quelques années de la ville de Philadelphie, **en subventionnant des dépanneurs** pour qu'ils offrent des aliments + sains, comme des fruits et légumes, plutôt qu'en soutenant les organismes communautaires qui pourraient jouer un rôle dans cette offre alimentaire.
v. L'absence d'intervention de l'État pour décourager la consommation d'aliments malsains (comme une taxe sur les boissons énergétiques, telles que suggérée par la Coalition Poids)
vi. La réduction du transfert des connaissances culinaires des parents aux jeunes, les parents d'aujourd'hui étant contraints de plus en plus à la difficile conciliation travail-famille. Ceux-ci se tournent alors de plus en plus fréquemment vers des aliments qui ne requièrent pas ou peu de préparation et dont la composition peut poser problème sur le plan nutritif.

Ces questions ne s'adressent pas seulement aux responsabilités des villes. Certaines questionnent les politiques du Québec et d'autres celles relevant du gouvernement fédéral. Il faut que le projet de Conseil des politiques alimentaires pose la question de son rapport aux autres autorités publiques et aussi aux entreprises privées.

b. Faim et insécurité alimentaire en quelques chiffres

En 2012, le Rapporteur spécial des Nations Unies pour le Droit à l'alimentation réalise une mission inédite en pays riche, au Canada. Il est aussitôt critiqué par le gouvernement Canada, avant même son arrivée. Ceci ne l'empêche pas de parcourir le pays à la rencontre des citoyens et des ONG qui œuvrent à la sécurité alimentaire et d'en conclure qu'environ 3 des 35 millions de Canadiens ont vécu l'insécurité alimentaire en 2012. C'est près de 10% de la population. Les populations pauvres des grandes villes, notamment les autochtones, sont les plus touchées, mais aussi de plus en plus des travailleurs à revenu modeste, comme le révèlent les enquêtes annuelles sur la fréquentation des banques alimentaires au Canada, les BILANS FAIMS.

[12] http://prd.rb.brossardeclair.ca/actualites/2015/9/30/des-associations-pour-la-sante-des-jeunes-appuient-brossard-.html

Le Bilan faim 2012[13] révèle :

- 882 000 Canadiens aux banques alimentaires
- 12% ont un revenu de travail et 38% sont des enfants
- Coût annuel de l'alimentation au Nunavut: 14 815$ alors que la moyenne canadienne est de 7 262$

Et le phénomène de la faim rattrape de plus en plus tous les pays occidentaux, dont les filets sociaux se défont petit à petit, rapporte l'OCDE. En 2005, 11% des Américains (18% des enfants) ont fréquenté une banque alimentaire, alors que le pays produit (en $) le double de sa consommation (en $)[14].

c. Accès physique et économique aux aliments. Quelques cas.

Au Canada, le prix au détail des aliments n'est pas régulé, sauf dans le cas du lait. L'accès économique à des aliments de base, sains, est donc très variable d'une région à l'autre ou d'un moment à l'autre. C'est le cas par exemple des pommes, du pain, des patates et d'une foule d'aliments de base. Défendant la consommation des fruits et légumes frais comme facteur de santé cardiaque, la Fondation des maladies du cœur a réalisé une enquête à l'échelle canadienne pour vérifier le prix d'un sac de pommes. L'image suivante est éloquente.

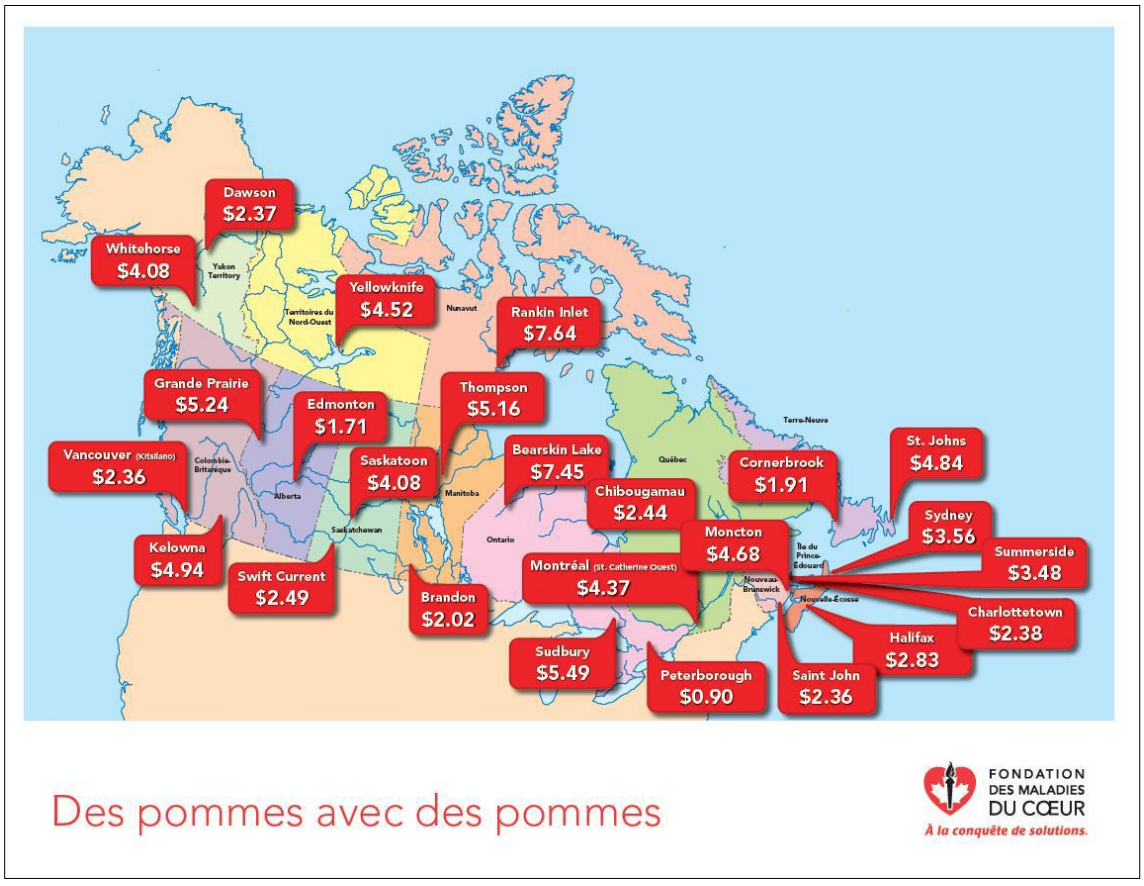

[13] http://www.foodbankscanada.ca/getmedia/469b34d9-76b6-4d14-b55d-ee9117837903/Bilan-Faim2012.pdf.aspx?ext=.pdf

[14] Sophia Murphy, Securing Enough to eat, International Institute for Sustainable Development (IISD), janv. 2005

Si le prix des aliments n'est pas régulé par le politique, il l'est de lui-même par l'équilibre entre l'offre et la demande, un équilibre qui est directement lié au pouvoir que tel ou tel acteur exerce dans sa filière. Or, à l'échelle du globe, 2,6 milliards de paysans vendent 74% de la production mondiale à 10 entreprises[15].

L'entreprise multinationale Nestlé représente bien le phénomène de la concentration économique que la libre concurrence crée. En 2010, elle réalise des ventes de 119 milliards de $ et occupe le premier rang mondial[16]. Une image vaut mille mots!

Devant cet état de fait, l'acte de cuisiner et de préparer des repas à partir d'aliments de base, en famille, entre amis ou en groupes-citoyens, apparaît d'une grande pertinence, autant pour des raisons économiques (dynamisme de nos régions), culturelles (rapport sain aux aliments) que sanitaires (saine alimentation). Il faut ainsi soutenir et reconnaître tous les efforts citoyens allant dans le sens d'une telle reprise en charge de notre alimentation.

d. Incompressibilité de certaines dépenses face à l'alimentation

Dans un tout récent rapport émis par le Directeur de la santé publique de Montréal (2015), intitulé «Pour des logements salubres et abordables»[17], on apprend que 50 000 ménages montréalais consacrent plus de 30% de leur revenu au loyer et rapportent avoir manqué de nourriture dans la dernière année. Le lien entre cette insécurité alimentaire et plusieurs de ses effets collatéraux sur la santé, notamment celle des enfants, est très bien documenté. Poser la question de l'alimentation revient aussi à poser celle de la place de ce poste budgétaire au sein des ménages, avec la place des autres postes budgétaires. La plus grande

[15] Conférence de Marcel Mazoyer, 25 mars 2011 à Longueuil, tirée *de La fracture agricole et alimentaire mondiale Nourrir l'humanité aujourd'hui et demain*, **Marcel Mazoyer et Laurence Roudart (dir.), Universalis, 2005, 193 p**

[16] http://www.convergencealimentaire.info/?attachment_id=12

[17] Pour des logements salubres et abordables, Rapport du Directeur de la santé publique de Montréal. 2015.

partie du budget fédéral américain du Département de l'agriculture (USDA), l'équivalent de nos ministères de l'agriculture au Québec et au Canada, est consacrée au programme d'aide alimentaire destiné à garantir une alimentation minimale aux Américains (programme des FoodStamps). Au Maroc, l'État fixe le prix au détail d'un certain nombre de denrées de base (ex. blé, pain, pétrole, etc.), en compensant le manque à gagner entre ce prix (bas) et celui que le marché paierait si l'État n'intervenait pas. C'est une autre forme d'aide dédiée ou réservée à l'alimentation. Mais de tels programmes relèvent de paliers gouvernementaux nationaux, on le conçoit.

e. Des politiques publiques surtout économiques. Pas besoin d'un MAPAQ Montréalais

«*But it is crazy for us to think that we can develop a lot of these countries (developing) where I work without increasing their capacity to feed themselves, and treating food like it was you know, a color television set...I believe that we need the World Bank, we need the International Monetary Foundation, we need all big foundations, we need all the governments to admit that for 30 years we blew it, including me when I was President. We blew it! We were wrong to believe that food was like some other product in international trade! »*[18].

S'agissant de la signature encore fraiche du Partenariat trans pacifique entre le Canada et plusieurs autres pays industrialisés (4 octobre 2015), encore une fois, les gouvernements de ces nations occidentales viennent de démontrer une grande méconnaissance de cette distinction fondamentale entre les aliments (et les ressources utiles à les produire) et d'autres biens de consommation non-essentiels.

Et leurs politiques publiques (fédérales et provinciales) en découlent, en toute logique et par obligation. C'est pourquoi ils privilégient les soutiens à l'innovation, les campagnes de sensibilisation à l'achat local (s'en remettant aux consommateurs pour faire le travail du «nationalisme alimentaire», le soutien à l'import-export et la différenciation des produits, par de l'appui aux stratégies marketing.

Le budget annuel du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec est de 1,1G$. L'essentiel de cette somme (95%) est reversé aux opérateurs économiques, notamment les producteurs agricoles, mais aussi les transformateurs qui bénéficient de différents programmes d'encouragement à l'innovation, via par exemple les programmes d'assurance agricole gérés par la Financière agricole du Québec. La question alimentaire au MAPAQ pèse bien léger en $ et ne va guère plus loin que la salubrité des aliments. Le poste budgétaire de l'inspection des aliments, mêlé à celui de la santé animale, reçoit 5%.

L'agglomération de Montréal n'a pas besoin d'un MAPAQ Montréalais et d'autres mesures publiques municipales s'adressant aux opérateurs économiques du système alimentaire. C'est pourquoi le Conseil des politiques alimentaire doit bien déterminer et cibler les enjeux qu'elle privilégiera dans ce contexte

[18] http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=17625&Cr=alimentation&Cr1=ban

4. Quelques particularités de Montréal

a. Milieu communautaire et réflexe de concertations bien développées

L'une des particularités de Montréal, et sans aucun doute du Québec, est sa culture communautaire et coopérative. Elle est connue, reconnue et étudiée de par le monde. Les quelques lignes qui suivent sont des extraits de documents décrivant cette réalité, qui s'avère une richesse.

> L'action communautaire constitue un élément important du développement social, culturel, économique et politique du Québec, même si son impact est occulté dans les discours dominants. http://bv.cdeacf.ca/EA_PDF/2005_04_0525.pdf

> L'organisation de la vie communautaire de quartier en espace de concertation partagé est ancienne à Montréal. Depuis 1994, le soutien aux tables intersectorielles est assuré par un accord tripartite entre la Ville de Montréal, la DSP de Montréal et Centraide. http://www.centrelearoback.org/assets/PDF/04_activites/CLR-PUBCH_Senecal_EffConcEtuTables2010.pdf

> Les tables de concertation et les organisations de quartiers sont parmi les porteurs, à Montréal d'un « projet de justice sociale» http://www.centrelearoback.org/assets/PDF/04_activites/CLR-PUBCH_Senecal_EffConcEtuTables2010.pdf

> Dans les années 90, le développement des communautés visant à améliorer les conditions et la qualité de vie des citoyens s'actualise de façon plus marquée. Le mouvement de la concertation locale prend de l'importance. Durant cette période, la Ville de Montréal, la Direction de santé publique de Montréal et Centraide s'associent pour offrir un soutien financier aux tables de concertation locale intersectorielle et multi réseaux. En 1997, ce sont 20 tables de quartier montréalaises qui sont financées par les trois partenaires. Les tables de concertation locale choisissent, elles aussi, de se regrouper en fondant en 1995, la Coalition montréalaise des tables de quartier (CMTQ). Au début des années 2000, le Québec se dotera d'une loi sur l'élimination de la pauvreté. Elle fera naître une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté qui reposera notamment sur la mobilisation des milieux et une approche territoriale intégrée. Cela aura une grande influence dans le renforcement de la concertation locale un peu partout. D'autres influences viendront consolider le mouvement de la concertation locale. Prenons pour exemple la création des RUI (revitalisation urbaine intégrée) de la Ville de Montréal. C'est également dans les années 2000 que la Fondation Lucie et André Chagnon mettra en place sa stratégie sur la mobilisation des communautés pour l'adoption de saines habitudes de vie et le développement des tout-petits. Un acteur important qui s'invite alors dans la danse endiablée de la mobilisation locale. En 2006, après dix ans de partenariat non formel, une entente construite à travers de nombreux aller-retour entre les bailleurs de fonds et la CMTQ est finalement concrétisée. L'Initiative montréalaise de soutien au développement social local des trois partenaires financiers, alliés du développement de la concertation locale, soutient aujourd'hui 30 tables de quartiers. Aujourd'hui, ils sont nombreux, acteurs provenant de différents réseaux, à convenir que la mobilisation des collectivités est une approche à privilégier pour créer des collectivités inclusives, prospères et solidaires. C'est maintenant démontré : l'action concertée locale rend l'action collective contre la pauvreté plus ancrée et plus porteuse.

http://vibrantcanada.ca/files/la_petite_histoire_du_developpement_des_communautes_a_montreal_0.pdf

b. Climat froid; limites et défis

La température moyenne à Montréal, sur une base annuelle, est de l'ordre de 5 degrés Celsius. Elle est de 18 degrés en Nouvelle-Zélande. Cette réalité géophysique incontrôlable pose un défi alimentaire, en termes de productions, mais aussi en termes de transformation des aliments, une étape que nos aïeux ont maîtrisée depuis leur venu en Nouvelle-France. Cette nordicité que nous tâchons d'apprivoiser toujours, nous invite aussi à transformer nos récoltes pour durer 6 mois par année.

Elle engage un savoir-faire que nous avons développé au fil des générations mais de laquelle l'offre alimentaire occidentale nous éloigne. Assumer et redécouvrir notre nordicité, c'est cuisiner et mettre en conserve, ce que les cuisines collectives savent bien faire.

Si le Québec est une terre de grands espaces, le territoire agricole constitue une ressource limitée, pour ne pas dire rare : seulement 2 % du territoire du Québec sont propices à l'agriculture (Ouimet, 2009). Qui plus est, il s'agit d'une ressource non renouvelable, dans le sens où sa régénération après artificialisation prend plusieurs siècles. Sa protection relève dès lors de l'urgence.
http://collectivitesviables.org/articles/protection-du-territoire-et-des-activites-agricoles/

c. Vaste et importante réaction citoyenne, multiplication des solutions

Plusieurs réponses citoyennes aux enjeux de l'alimentation ont émergé au cours des 20 dernières années dans la grande région de Montréal. C'est sans contredit une particularité et une force pour l'agglomération. Ces actions interpellent notamment les responsabilités municipales, comme celles du zonage (Marchés publics, offre de paniers dans les ruelles, offre alimentaire à proximité des écoles, etc.) et du développement social (soutien aux organismes communautaires en action face à l'insécurité alimentaire). Le document de consultation fait état de certaines de ces pratiques alternatives, comme le jardinage urbain, les marchés publics, les paniers bio d'Équiterre, les marchés de solidarité, les magasins partage, les soupes populaires, les banques alimentaires ou les cuisines collectives. Bien entendu, même toutes regroupées, ces alternatives restent marginales, en termes d'ampleur ou d'importance économique, lorsqu'on les compare au système alimentaire dominant duquel s'alimentent encore largement les citoyens montréalais. Mais elles n'en sont pas moins autant d'inspirations et de démonstrations que des alternatives sont possibles et opérationnelles et que les citoyens peuvent y contribuer.

Si l'intention de la Ville de Montréal et de l'agglomération de Montréal est populationnelle, ou si elle vise l'ensemble de la population, alors le rôle du Conseil des politiques alimentaires doit en tenir compte dans son mandat, sa nature et ses actions. Le conseil pourrait alors davantage poser la question de la SAINE ALIMENTATION POUR TOUS. Si l'intention vise plutôt l'égalité des chances devant l'alimentation, cela doit également transpirer dans sa nature et ses actions. L'enjeu de la SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ressortira alors

davantage. Les deux options peuvent aussi cohabiter. Mais une analyse d'opportunité, de pertinence et de perspective s'impose pour déterminer la vocation première et l'enjeu auquel un tel conseil s'adressera pour de nombreuses années.

5. La réponse du RCCQ aux questions posées par la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

a. **Pourquoi** un Conseil des politiques alimentaires, **quelle pertinence**?

La moitié de la population québécoise habite la grande région de Montréal. Les paliers gouvernementaux du Québec et du Canada occupent une place importante dans la gouvernance des systèmes alimentaires, mais entretiennent un rapport très économique à la question. Les villes sont et seront davantage encore à l'avenir les milieux de vie des citoyens, qui s'y alimentent. Les questions de l'aménagement du territoire, du zonage, du transport des personnes et des marchandises, de l'accès à des facilités physiques (ex. cuisines, terrains, équipements, bâtiments), de l'organisation et de la gouvernance entre les arrondissements, ou plus globalement des rapports harmonieux et de la qualité de vie dans LA CITÉ, autant au travers de la lorgnette large de la saine alimentation pour tous qu'au travers de celle de la justice alimentaire (sécurité alimentaire), interpellent alors le rôle des villes. C'est bien du point de vue des CITOYENS-MANGEURS que le conseil doit envisager sa vocation, son rôle et ses actions.

Aussi, la Ville de Montréal est déjà bien engagée dans un certain nombre de mesures relatives à la question alimentaire et de nombreuses organisations citoyennes entretiennent un rapport avec l'administration municipale à cet effet. La création d'un conseil vient ainsi reconnaître cette réalité et lui donner un lieu pour se développer.

Si la création d'un tel conseil ne modifie pas la capacité de plusieurs acteurs de la société civile d'interpeler les autres paliers de gouvernement, s'agissant des politiques publiques agricoles, agroalimentaires ou alimentaires, ceux-ci pourraient y voir, en certaines circonstances, un lieu par où des positions plus larges, mais leur étant utiles, pourraient être définies et transmises à ces autres paliers.

Nous sommes d'avis que la création d'un Conseil des politiques alimentaires doit embrasser ces questions dans **l'optique d'un mieux-être social**. **Le Conseil ne doit pas reproduire un rapport économique gouvernemental au système alimentaire**.

b. Notre point de vue sur le **rôle**.

Pour le RCCQ, il paraît clair qu'un futur conseil des politiques alimentaires devrait poser la question alimentaire en termes social, populationnel. Pour agir avec justesse, le Conseil doit d'abord bien connaître les réalités, tendances et tensions alimentaires de l'agglomération. Il doit donc se doter d'un tableau de bord et d'indicateurs de succès, un succès lié à sa vocation. Lorsque viendra le temps de définir des politiques alimentaires, le Conseil ne doit exclure aucun des modes d'action qui sont en son pouvoir, en vue de modifier tel ou tel comportement, qu'il s'agisse des citoyens ou des entreprises.

Nous sommes d'avis que les principaux rôles d'un tel conseil devraient être la **concertation**, l'**information**, la **veille** et la **connaissance des réalités montréalaises** et de l'environnement externe (tendances et enjeux globaux) ayant un effet sur l'alimentation à Montréal, l'**élaboration d'orientations-cadre** destinées aux arrondissements et à la ville centre et la **représentation** aux autres paliers gouvernementaux.

c. Notre point de vue sur les **enjeux** (voir section 3).

Ce qui influence la réalisation du droit à la saine alimentation et de la sécurité alimentaire relève à la fois des choix individuels et des choix collectifs. Mais poser la question de la pertinence et du rôle d'un Conseil des politiques alimentaires pour l'agglomération de Montréal, c'est poser la question des choix collectifs pour ce même territoire, d'autant qu'il est de plus en plus compris et défendu qu'au fond, les choix individuels sont largement influencés et déterminés par les choix collectifs qui sont posés, ou qui au contraire ne sont pas posés.

Nous sommes d'avis que les enjeux qui devraient animer un tel conseil doivent impérativement se poser du point de vue des citoyens, **des mangeurs**. Il s'agit d'un conseil des politiques ALIMENTAIRES. Il ne s'agira donc pas de considérer ces citoyens en tant qu'un «marché dont les attentes sont à combler», ou en termes de «demande», autant qu'en tant que participant, qu'acteur procurant la légitimité des choix qu'un tel conseil pourrait faire.

Nous sommes d'avis que les enjeux suivants sont importants et prioritaires et qu'ils peuvent concourir à la **sécurité alimentaire** et à la **saine alimentation pour tous** et qu'en somme, ils peuvent participer de la **qualité de vie** et du **«Bien vivre ensemble»**, pour l'agglomération de Montréal.

1 - Aménagement et zonage, étalement urbain, jardinage urbain
2 - Hyper transformation, accès aux aliments de base, autonomie et savoir-faire culinaire
3 - Capacité de prise en charge citoyenne, communautarisme et vie de quartier
4 - Accès des citoyens à des facilités physiques (jardins, cuisines, marchés publics, pistes cyclables, trottoirs, transport en commun, etc.)

d. Notre point de vue sur le **modèle de fonctionnement**.

Le mode de fonctionnement et la composition d'un Conseil des politiques alimentaires seront déterminés par la hauteur de ses ambitions face aux questions centrales qui lui procureront sa légitimité et aux enjeux auxquels il s'adressera en priorité. Le conseil devra sans doute faire le choix stratégique d'une intervention destinée à permettre «aux alternatives» de faire le plein de leur potentiel, quitte à rester en marge en termes de population concernée ou d'une intervention visant des changements plus profonds et structurels dans le système alimentaire dominant. Ces différentes stratégies d'action ne concernent pas les mêmes

acteurs et la composition du conseil pourrait en être modifiée. La place des associations professionnelles d'opérateurs économiques (ex. ADAQ, CIBIM) dépends aussi sans doute de ce choix stratégique.

Les organisations de la société civile engagées dans des solutions citoyennes (ex. cuisines collectives, banques alimentaires, groupes écologistes) ou dans la défense des intérêts de consommateurs (ex. associations de consommateurs) doivent y être. La participation d'organisations-conseil/représentation et de recherche, comme les CDEC, les Conseils régionaux en environnement, en économie sociale ou des groupes universitaires de recherche en milieu communautaire, serait sans doute un apport très intéressant. Les représentants de diverses instances publiques impliquées dans les questions alimentaires, comme les Commissions scolaires, les Directions de santé publique et les arrondissements aussi. La présence de représentants des autres paliers de gouvernement dépendra de la volonté d'intervenir ou non sur les politiques qui relèvent d'eux.

Nous sommes d'avis que le Conseil devrait être soucieux d'une large représentation d'acteurs aptes à renseigner et guider ses choix d'un point de vue de CITOYEN-MANGEUR.

e. Notre point de vue sur **l'instance de rattachement**

Compte tenu de ce qui précède, l'instance de rattachement pourrait avantageusement être l'organisme Concertation Montréal qui regroupe déjà plusieurs organisations et dont la mission est la concertation.

f. Notre point de vue sur les **ressources requises**

Le conseil doit compter sur les ressources requises à son fonctionnement (permanence), à la participation de ses membres et à la réalisation de ses mandats. Les ressources pour la réalisation des mandats peuvent aller aux membres, si membres sont aptes et capables de répondre aux besoins. Nous ne croyons pas que le Conseil devrait avoir un rôle de bailleurs de fonds.

g. Notre **contribution** (RCCQ)

Le RCCQ est capable de joindre des ensembles qui poursuivent d'autres missions ou vocations que la sienne. Le RCCQ s'assure alors que ces missions sont utiles à la réalisation de la sienne. Le RCCQ compte 25 années d'expertise et d'action en autonomie alimentaire, en savoir-faire culinaire et en éducation populaire (programme de formation pour ses membres). Il peut compter aussi sur l'expertise de ses travailleurs. Le RCCQ prendra part avec intérêt aux travaux d'un éventuel Conseil des politiques alimentaires.

Conclusion

La moitié de la population québécoise habite la grande région de Montréal. Les paliers gouvernementaux du Québec et du Canada occupent une place importante dans la gouvernance des systèmes alimentaires, mais entretiennent un rapport très économique à la question. Les villes sont et seront davantage encore à l'avenir les milieux de vie des citoyens, qui s'y alimentent. Les questions de l'aménagement du territoire, du zonage, du transport des personnes et des marchandises, de l'accès à des facilités physiques (ex. cuisines, terrains, équipements, bâtiments), de l'organisation et de la gouvernance entre les arrondissements, ou plus globalement des rapports harmonieux et de la qualité de vie dans LA CITÉ, autant au travers de la lorgnette

large de la saine alimentation pour tous qu'au travers de celle de la justice alimentaire (sécurité alimentaire), interpellent alors le rôle des villes. C'est bien du point de vue des CITOYENS-MANGEURS que le conseil doit envisager sa vocation, son rôle et ses actions.

Les choix politiques que les autres paliers de gouvernement font, mais surtout ceux qu'ils ne font pas, en matière d'agriculture et d'alimentation, déterminent largement notre rapport aux aliments. Les organisations de la société civile opérant différentes mesures citoyennes d'action et de concertation sont en œuvre depuis plusieurs années. Elles interviennent régulièrement dans les débats publics que ces choix politiques provoquent. Elles ont acquis une maturité politique au fil du temps. Elles ont aussi souvent participé à des exercices de concertation pilotés par les autorités municipales. C'est pourquoi leur présence et leur participation au sein d'un possible Conseil des politiques alimentaires pour l'agglomération de Montréal doivent être considérées avec intérêt, d'autant qu'elles sont très souvent déjà engagées dans des rapports fréquents et formels avec les autorités municipales de l'agglomération.